



## Retard tickets restaurants

Par **louise6888**, le **26/09/2011** à **12:11**

Bonjour,

Voilà mon problème, et cas concret:

Mes tickets restos du mois d'août ont été prélevés sur ma paie du 30/08.

Nous sommes le 26/9 et je ne les ai toujours pas.

Mon employeur non plus, car ils ne reglent tout simplement pas auprès du prestataire.....

Donc je suis débitée, mais je n'ai pas mon dû un mois plus tard..... et ceci se reproduit très souvent.

Que puis-je faire? ont-ils le droit?

Merci!

Par **P.M.**, le **26/09/2011** à **14:42**

Bonjour,

Vous pourriez rappeler à l'employeur ses obligations par lettre recommandée avec AR et lui demander que de toute façon la qute-part des titres-repas ne vous soit débitée que lorsqu'il vous sont réellement délivrés...